

Vivre à VILLERON



Protégeons notre terre nourricière,

Non à la ligne LGV



**Honte à l'Europe qui favorise l'errance de populations marginales
et organise la pénurie et la surenchère énergétique.**



Retrouvez l'ensemble des informations
et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr





SOMMAIRE

p 2-5	Édito
p 6-8	Vie scolaire
p 8-9	Centre de loisirs
p 9-13	Vie en société
p 14	Communauté d'agglomération
p 15	Travaux
p 16	Infos communales
p 16-19	Vie Associative
p 20	Merci

Titre du Journal :

VIVRE à VILLERON

Périodicité : Janvier, Mai, Octobre

Directeur de la publication :

Dominique KUDLA

Comité de rédaction :

Sylvie MORAT et Benoît BAZIER

Imprimeur : J.B. Impressions,

60 128 Plailly

Crédit photos :

Dominique KUDLA



ÉDITORIAL

Chers administrés,

La première de couverture de ce bulletin municipal numéro 86, reflète le mal être que nous ressentons par rapport à la constance et l'incurie de nos dirigeants et instances délibératives au niveau européen pour poursuivre des actions telle la ligne LGV ou fermer les yeux sur les dérives du nomadisme destructeur de la communauté Roms.

Je vais maintenant reprendre les grands thèmes de mon discours de la cérémonie des vœux.

Empruntant à notre regretté **Jean GOLINELLI** les traces de ses pas dans les plaines de notre belle région, je vais évoquer la ligne LGV, ce serpent de mer qui obsède notre quotidien depuis plus de 10 ans et qui devrait trouver son dénouement dans une époque où tout concourt à l'abandon de tels projets, sauf auprès d'écologistes intégristes qui n'arrivent pas à adapter leur idéal à l'évolution environnementale.

Ils n'ont mené aucune action contre la ligne LGV et n'ont aucun sens de la mesure.

Le problème, ce n'est pas l'écologie, mais les écologistes, des gourous qui décident quels sont les projets essentiels ou non.

Dans leur logique, ce sont des trains qui circulent, donc, ils ne sont pas polluants, mais ils dépendent d'une alimentation électrique et notre alimentation en électricité est rationnée du fait de leur obsession, il y a quelques années, à remettre l'énergie nucléaire en question.

Je m'explique, rien ne semble justifier le besoin et l'intérêt de ce projet.

Nous dénonçons toujours la consommation de près de 50 hectares d'une des meilleures terre de France qui plus est dans un environnement climatique qui remet en question notre mode de vie quotidien et va agir, entre autre, sur la production céréalière vitale pour notre alimentation à une époque où la démographie va augmenter, en particulier à cause d'une immigration non régulée.

Je ne pense pas que ces élus soient sensibles au bien être des générations futures.

Avec nos collègues des communes concernées Vémars et Marly la Ville et le soutien des dirigeants de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF), nous continuons à militer contre

ce projet, bien soutenu par notre cabinet d'avocats.

De plus, les arbitrages de la Préfecture sur ce projet et d'autres comme l'implantation d'une usine de méthanisation sur une commune de la CARPF reportée alors qu'il n'y aura pas de perte de terres ne peut que nous agacer.

C'est de l'écologie à deux vitesses si toutefois le mot écologie à encore un sens.

Il suffit de voir comment ces intégristes ont été indirectement concernés dans les incendies en Gironde, en s'étant opposés à l'entretien des forêts pour soit disant protéger la faune et la flore.

Le constat est amer.

Malgré nos affirmations sur l'inutilité de cette ligne LGV dans un contexte qui ne fait que confirmer nos arguments, perte de terres agricoles irréversible, incertitudes sur la fréquentation de cette ligne, pénurie de personnel motivé à la SNCF pour conduire ces rames, accroissement du manque de moyens pour améliorer la qualité du trafic sur le RER D et de nombreux doutes sur le chiffrage du coût des travaux.

Nous avons d'ailleurs eu une réunion de travail avec les responsables de SNCF Réseaux, le mardi 5 juillet, en compagnie des élus de Marly la Ville et Vémars et le représentant de la Chambre d'agriculture.

Depuis, j'ai échangé avec le nouveau Préfet Monsieur **COURT**, de façon épistolaire et oralement au téléphone le 25 novembre, puis lors de l'Assemblée générale de l'Union des maires du Val d'Oise au sujet de l'arrêté relatif aux fouilles archéologiques préventives qui fait référence à **la loi du 29 décembre 1892** qui aurait besoin d'un toilettage pour coller aux réalités de notre siècle et favoriser l'association de sociétés de conseil lors de l'élaboration de dossiers complexes initiés par l'Etat. Les communes n'ont pas à se substituer aux services de l'état, qui plus est, sur un projet que nous dénonçons.

Parallèlement, il faut évoquer la saturation de la ligne D du RER pour laquelle la région a financé de nouvelles rames fabriquées en France qui devraient être mises en service en cette fin d'année 2023.

Par contre, elle n'a toujours pas l'assurance que le réseau ferré de France réalisera les travaux de maintenance nécessaires pour que cette mise en service soit efficace.

Pour ce qui me concerne, en tant que Maire, j'échangerais bien volontiers la ligne LGV contre une usine de méthanisation, autre sujet de tension sur la Communauté d'agglomération.

Contrairement aux idées reçues, le processus de méthanisation ne produit pas d'odeur, puisque la fermentation des déchets est réalisée sans oxygène.

Les usines de méthanisation présentent des caractéristiques différentes selon leur lieu d'implantation et les types de déchets traités.

Une des conditions essentielles pour se garantir de tout dérapage, c'est de conclure des contrats de prestations de service de manière très rigoureuse.

Tout comme l'énergie éolienne ou solaire, le biogaz est considéré comme une énergie renouvelable, sans nuisance pour l'environnement.

Si elles étaient réellement nuisibles, il n'y en aurait pas près de 800 installations produisant de l'électricité à partir du biogaz en France.

La rubrique écologique close, je vais revenir à la vie courante de la commune, sur laquelle nous pensons avoir la main.

Cet éditorial va encore clore une année éprouvante à bien des égards et reflète deux mandats dont un à mi-parcours, hors normes pour une commune de notre taille.

Passer de 760 habitants en 2017, à près de 2000 fin 2022, est un challenge peu courant mais qui n'émeut pas les représentants de nos institutions au point que la Préfecture nous a refusé notre subvention « Dotation aux équipements des territoires ruraux (DETR) de 180 000 euros après un an d'instruction du dossier pour l'agrandissement de l'école, faute de financement.

Les subventions pour les équipements publics ne sont plus adaptées et les salariés qui instruisent les dossiers à la Préfecture ou au Conseil départemental, sont un peu déconnectés des réalités et des contraintes que subissent nos salariés et des difficultés rencontrées par les communes dans leur gestion.

L'agrandissement du groupe scolaire depuis 2017, aura été l'un de nos plus importants challenges. Il a fallu nous adapter à l'arrivée des nouveaux administrés et avoir les structures d'accueil pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire et faire évoluer notre centre de loisirs.

Dans nos marchés, nous avons privilégié des structures faciles à planter et, valorisant le développement durable.

Sur notre quotidien, l'absence de la cérémonie des vœux depuis 2 ans, n'a pas atténué l'esprit de solidarité qui règne au sein de la CARPF et nous permet de maintenir le cap tout en courbant le dos par rapport aux contraintes budgétaires.

La vie de notre commune dépend en partie de la réussite de la Communauté d'Agglomération.

Chaque coup tordu qu'elle subit, peut avoir de grosses conséquences sur notre fonctionnement, c'est la raison pour

laquelle elle prend naturellement une grande place dans notre quotidien.

Les élus et salariés de la communauté d'agglomération dont nous faisons partie ont fait le maximum pour assurer un fonctionnement excellent et poursuivre le soutien aux communes.

Notre esprit de corps ne se dément pas, ce qui nous a permis d'affronter jusqu'à maintenant les différentes crises qui se sont présentées à nous.

Nous sommes tributaires de l'activité aéroportuaire qui fort heureusement se remet de deux années difficiles.

2022 aura été une année électorale lourde de conséquences, tant au niveau des élections présidentielles que des élections législatives.

Comment avec seulement le quart des voix exprimées peut-on espérer avoir la majorité à l'Assemblée Nationale ?

Ce n'est pas grave, il y a le 49-3. Quelle claque à la démocratie ! Les élections législatives n'ont fait que confirmer la perte de compétences de certains députés, par ailleurs peu intéressés à leur circonscription.

Nous attendons toujours la visite de notre député.

Au niveau sidération, j'évoquerai la décision aberrante de notre Président de supprimer la taxe d'habitation alors qu'il fallait dans un esprit de solidarité la faire payer même aux citoyens bénéficiant d'avantages sociaux afin de développer un esprit de solidarité et ne pas faire supporter l'impôt aux seuls propriétaires dont certains chez les primo-accédants n'ont pas plus de revenus que la majorité des locataires.

Ceci a pour première conséquence de faire vaciller les recettes des communes et d'avoir orchestré la chienlit dans de nombreux domaines.

Nous payons les carburants à un prix délirant, le coût des denrées alimentaires n'est plus maîtrisé.

Quant au coût de l'énergie on est en plein marasme, tout cela parce que l'on n'a pas su entretenir nos centrales nucléaires, fleuron de notre industrie, nous laissant tributaires d'une indexation sur le prix du gaz et permettant à l'Allemagne de vendre une énergie tributaire du charbon.

Merci encore les écologistes.

Lorsque l'on fait le point sur les dépenses supplémentaires pour un foyer, on arrive à payer plus de deux fois le montant de la taxe d'habitation. Merci les grands économistes.

Je vais maintenant évoquer les actions positives de l'année 2022 portées par des bénévoles et soutenues évidemment par la commune.

Elles ont déjà été évoquées pour certaines dans les bulletins municipaux de juin et octobre.

Le carnaval, comme il se doit, a lancé les festivités.

Deux ans que le bonhomme carnaval attendait, à un stade avancé, mais caché pour conserver la surprise.

Il a enfin pu faire sa sortie dans les rues du village, à l'occasion du carnaval le samedi 9 avril.

Encore merci à **Didier COULON**, concepteur de la mascotte, j'associe à ces remerciements les membres de l'association « Parents Villeronnais » qui donnent beaucoup de leur temps pour la confection du bonhomme carnaval.

Le mardi 12 avril, ce fut la chasse aux œufs dans la

clairière pour les petits Villeronnais, pas question de rentrer directement à la maison après l'école. Les devoirs peuvent attendre, car la chasse est en cours dans la clairière qui jouxte le bois.

Au final, les chasseurs en herbe sont repartis avec leur trophée : un sachet de chocolats offert par la municipalité.

Sur place, ils ont également pu se restaurer au stand bien fourni des boissons et pâtisseries, confectionnées par les membres de l'association « Les Hirondelles de Villeron ».

Un grand merci à eux qui ont su créer un évènement ludique et convivial, et qui s'avère être un véritable succès.

Après ce démarrage tonitruant en avril chassant la morosité des années précédentes, est arrivée la kermesse.

Les enseignants ont été confrontés à la gestion d'un spectacle avec 260 élèves et beaucoup plus de spectateurs.

Le samedi 25 juin, l'école des Hirondelles a donc déroulé son programme des festivités pour une journée haute en animations.

Encore une fois, l'équipe pédagogique et les élèves nous ont offert un spectacle qui a ravi le public.

La météo n'ayant pas voulu être clémente cette fois-ci, il a bien fallu s'adapter pour ne pas annuler la kermesse de fin d'année, qui traditionnellement a lieu dans la cour de l'école. Ainsi, le tennis couvert a été rapidement réaménagé pour accueillir les différents stands de jeux. Enfants et parents ont donc pu passer un après-midi festif, sans oublier un petit tour par le kiosque des boissons, gâteaux et autres douceurs.

Bien entendu, tout ceci n'est possible que grâce aux bonnes volontés de personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie au profit de tous. Il faut saluer les nombreux acteurs qui font prendre à cette journée toute sa dimension : l'ingénieur du son, le chef décor, les parents qui tiennent les stands, mais également tous ceux qui aident à préparer et à ranger un travail de l'ombre tout aussi essentiel. Beaucoup de choses sont faites également en amont, par le biais des associations de parents d'élèves et l'équipe municipale.

A ce titre, il est important de remercier les deux associations qui ont répondu présent à l'appel : « Parents Villeronnais » et « Les Hirondelles de Villeron ».

Notre école a également la chance d'avoir une équipe pédagogique motivée, toujours prête à s'investir et à donner de son temps personnel pour les enfants.

Tout ceci fait qu'au fil des ans, Villeron peut toujours s'enorgueillir d'être une des dernières communes du secteur à conserver son spectacle et sa kermesse de fin d'année scolaire.

Je remercie **Benoît BAZIER**, l' élu qui a couvert ces événements et facilite ainsi ma tâche dans la rédaction de cet éditorial sur la partie vie scolaire.

Il est indispensable et encore plus maintenant de maintenir du lien social autour de l'école seul pivot pour réussir l'intégration des nouveaux administrés.

La rentrée scolaire le 2 septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Nous avons bénéficié de l'ouverture d'une onzième classe. Ce fut un moment sympathique que j'ai pu partager avec mon collègue **Benoît BAZIER** et Mesdames **BONNAY** et **DOUY** et retrouver les enseignantes.

4 Malheureusement, dès le 5 septembre le COVID a

encore sévi nous privant d'enseignants et forçant de nombreux enfants à rester chez eux.

Il y a deux ans, certains oracles nous disaient que cette maladie ne se développait pas à l'arrivée de l'été. Encore une théorie à jeter aux orties.

Sur cette rentrée au niveau national, nous avons encore été confrontés à l'incurie du Ministère incapable d'anticiper les problèmes d'effectifs et de recruter dans les délais du personnel compétent et motivé et en refusant parallèlement des mutations justifiées de professeurs des écoles désirant se rapprocher de leur famille.

Ils manquent de ce fait dans notre département et celui d'accueil et entraînent des démissions et des pertes de compétences.

Comme je l'évoquais précédemment, pour assurer ce fonctionnement harmonieux au demeurant, nous avons été amenés à agrandir à nouveau l'école et le centre de loisirs.

Pour ce dernier agrandissement, nous avons fait procéder à la destruction de l'ancienne salle des fêtes plus que vétuste et située dans l'enceinte de l'école.

Les travaux ont pris du retard, mais une nouvelle classe a pu être mise en service dès le 3 janvier.

C'est une construction qui répond à toutes les exigences au niveau économie d'énergie. Elle pourra également, si le besoin se faisait sentir, supporter une surélévation.

Pour poursuivre sur les travaux, la résidence Emile LECERF, située dans la partie sud de la ferme, réalisée par Monsieur **Arthur BRAS** constructeur promoteur, est bien avancée et les premiers appartements devraient être livrés fin juin.

C'est une belle réalisation.

Ce projet a nécessité des travaux d'enfouissement rue de l'Ormet sur près de 350 mètres afin d'alimenter en basse et moyenne tension les deux nouveaux immeubles.

Nous en avons profité pour mutualiser ces travaux afin d'enterrer tous les réseaux aériens dans cette rue et démonter à terme les poteaux supportant tous ces réseaux, dans le courant de cette année, lorsque les riverains auront été raccordés sur le réseau souterrain.

La deuxième tranche des travaux a démarré le 25 janvier.

La cérémonie du 11 novembre, a attiré enfants compris une cinquantaine de personnes.

Nous avons un bon noyau de citoyens responsables et chaque année une enseignante accompagne sa classe.

C'est un temps fort de notre vie de citoyens, surtout actuellement où de lourds conflits se déroulent sur notre continent et menace la paix en Europe.

La conclusion de cet éditorial approche, la première partie était placée sous le signe de la colère, la conclusion n'y dérogera pas.

Rien que d'évoquer leur nom, mes poils se hérissent, les ROMS arrivés fin octobre dans notre charmant village, lieu de villégiature pour les populations en errance.

C'est un non-sens sociétal.

Comment peut-on laisser au 21ème siècle des individus, adultes et enfants, vivre dans des conditions aussi inacceptables et les laisser envahir un espace boisé classé avec l'appui de conseillers juridiques et la cour européenne des droits de l'homme ?

Le Préfet et ses services font le maximum pour organiser la procédure d'expulsion, mais le juge leur a rétorqué que nous étions dans la période de trêve hivernale et fatalement, cela remet en question cette demande.

On se paie littéralement notre tête. Pendant ce temps-là, le camp s'est agrandi, l'espace où le campement est installé a souffert et est fortement dégradé.

Je me suis rendu sur le site le mercredi 25 janvier avec la Police municipale, après le passage la veille de la gendarmerie, afin d'appréhender l'ampleur de ce campement et nous avons pris des mesures avec l'accord de la communauté d'agglomération propriétaire de ce domaine afin de juguler son extension. Les travaux de création d'un fossé à la périphérie Est du campement ont été effectué, les 25 et 26 janvier.

Merci aux policiers municipaux et gendarmes qui assurent la surveillance du site afin d'en évaluer l'évolution et veiller aux éventuelles déviances.

C'est bien triste, comme le même constat fait depuis de très nombreuses années, du manque d'enseignants, de professions médicales et para médicales, de force de l'ordre, de pompiers, du manque de soutien au monde de l'industrie générateur d'emplois.

Cette rengaine devra avoir une fin, soyons optimistes.

Tout cela entraîne aussi un manque d'engouement des citoyens pour l'investissement dans la vie sociale, locale et associative.

Merci à mes collègues élus qui n'entrave pas mon investissement dans les projets que nous mettons en place.

Attendons ce que nous réserve 2023. En principe, nous n'agrandirons pas l'école, mais nous devons évaluer les besoins futurs dans le maintien d'une gestion financière maîtrisée.

Avec mes collègues **Benoît BAZIER** et **Thomas TORDJMAN**, nous avons assisté à la cérémonie des vœux de la Communauté d'Agglomération le 10 janvier dans la patinoire située dans le complexe sportif « Plaine oxygène » au Mesnil Amelot.

C'est un bel équipement qui a bénéficié d'une belle fréquentation pendant les vacances de Noël.

Ce fut un moment très solennel et festif en même temps au cours duquel nous avons procédé à son inauguration. Elle se dénommera dorénavant patinoire **Michel THOMAS**, maire de Roissy en France décédé le 23 août 2022 dans un accident de la route. C'est un bel hommage qui lui est rendu.



La cérémonie des vœux est l'instant idéal pour récompenser des personnes qui ont marqué la vie de notre commune ou celle de la Communauté d'agglomération.

C'est ainsi que j'avais sollicité **André SPECQ** maire de Marly la Ville et notre adjointe à la communication **Sylvie MORAT**.

Malheureusement, **André SPECQ** a été obligé de décliner cette invitation.

Pour André, ce sont les relations privilégiées que les deux communes ont échangé pendant des décennies autour de l'activité de la sucrerie de Villeron dont la nationale 17 servait de frontière entre le hameau de la Sucrerie rattaché à la commune de Marly la Ville et la sucrerie sur notre territoire.

Lorsque la première école neuve a été mise en service en septembre 1957, nous avons d'ailleurs accueilli les enfants dont les parents habitaient ce secteur pendant plusieurs années.

Nous lui remettons cette médaille à l'occasion d'une cérémonie qui lui sera dédiée et à laquelle seront conviés ses collègues élus et où je pourrai développer un peu plus ces relations particulières qui sur la partie historique ont été développées par son ancien adjoint et ami **Martial DURONSSOY**.

J'en arrive à notre collègue adjointe à la communication et déléguée à la CARPF **Sylvie MORAT**.

Derrière une forte compétence au niveau communication et l'étude de dossiers complexes, se cache une personne qui n'aime pas s'exposer en public, mais s'en arrange.

Ce qui ne l'empêche pas d'être teigneuse dans les débats.

Elle a fait ses premiers pas en tant qu'élue en 1995, comme **Christian MAUCLER**.

Lionel PLASMANS et moi avons été élus pour la première fois en 1989.

Ces années de mandats, ce sont autant de parutions de bulletins municipaux, qui conservent en leurs pages une multitude d'articles rédigés par Sylvie.

Elle savait se rendre disponible malgré une charge de travail conséquente dans la société CANON et de voyages sur Paris au quotidien qui accentuaient la fatigue.

Elle s'est tout naturellement investie dans le volet communication, élargissant son action vers l'aspect dématérialisé, tel le site internet de la commune, la commission informatique à la CARPF ou plus récemment son rôle de référente en matière de Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Sa plume nous a été précieuse lors des différentes campagnes électorales, quand il s'agissait de mettre en lumière les projets futurs, mais également lorsqu'il fallait argumenter de manière précise face aux attaques perverses, en gardant de la hauteur et sans surenchérir, avec tact et mesure.

La ligne LGV restera notre action militante la plus prenante et la conclusion ne nous rassure pas.

Pourquoi une femme dans la force de l'âge a-t-elle déjà droit à cette reconnaissance, parce qu'elle va nous quitter dans quelques mois pour se retirer dans les Charentes Maritimes profitant d'un avantage acquis au fil de nombreuses années de travail que la réforme des retraites en cours n'a pas remis en cause.

Domage pour le Maire et ses collègues. Il nous restera la visio-conférence.

Nous lui avons offert un camélia pour qu'elle garde une trace visuelle du temps passé à Villeron.

Il me reste à vous souhaiter, Chers administrés, à nouveau le meilleur dans vos projets et votre vie de famille.

Soyons positifs : « Le rêve adoucit la dure réalité du quotidien ».

VIE SCOLAIRE

L'équipe pédagogique souhaite une bonne et heureuse année à tous les parents de l'école ainsi qu'aux Villeronnais.
Le premier trimestre s'est déroulé paisiblement. Divers projets ont été mis en place avec les élèves durant cette période.

Projet artistique en collaboration avec l'Abbaye de Royaumont

Le lundi 3 octobre, les classes de CM1/CM2 se sont rendues à l'Abbaye de Royaumont toute la journée. La journée s'est déroulée autour du thème des contes et musiques médiévales ainsi qu'autour de la découverte de l'abbaye.

Les enfants ont participé à un spectacle au cours duquel ils ont pu écouter des contes, accompagnés d'instruments médiévaux.

Ils ont également découvert l'abbaye autour d'un jeu de piste.

Une conteuse est venue dans les classes faire une animation sur le thème du conte.



Journée Nettoyons la nature

Les élèves de l'école ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Ils ont malheureusement constaté que les rues et les abords de Villeron étaient dégradés et salis. Tous les élèves ont ramassé de nombreux déchets en tout genre et ont été sensibilisés au traitement des déchets et aux écogestes.

Conférences sur le développement durable

Le mardi 4 octobre, les élèves de CE1 et CE1/CE2, ont participé à une conférence sur les animaux en voie de disparition. Ils ont pu découvrir certaines espèces menacées à travers différents reportages élaborés par notre conférencier, Monsieur **BOYAVAL** et surtout les moyens de sauvegarde de ces espèces.

Le mardi 11 octobre, les élèves de CM1/CM2 ont participé, quant à eux, à une conférence sur la pollution marine et les océans de plastique. Au travers des différentes expéditions que Monsieur **BOYAVAL** et son équipe ont pu effectuer en Alaska, en Louisiane et en Floride, ils ont fait découvrir aux enfants les conséquences des marées noires, de la catastrophe de Fukushima et de l'utilisation abusive du plastique avec la formation du 7ème continent. Les élèves ont pu réaliser qu'il fallait agir afin de réduire la pollution des océans.



Ce fut deux journées très instructives pour les quatre classes.



Cross

Cette année, les élèves des classes élémentaires ont pu tester leurs capacités sportives lors d'un cross solidaire en faveur de l'association ELA, le jeudi 20 octobre.

Chaque enfant a pu, encore une fois, donner le meilleur de lui-même et se dépasser. Cette action a permis de récolter des fonds pour l'association ;

Merci aux généreux donateurs !

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur participation et félicite tous les élèves pour leur engagement sportif.

La journée d'Halloween

Vendredi 21 octobre, toutes les classes ont fêté Halloween.

A cette occasion, les enfants étaient déguisés. Ils ont pu déguster quelques bonbons et partager de bons gâteaux lors du goûter convivial et du bal des sorcières. Les enfants remercient également les deux associations pour la distribution de bonbons dans les classes ainsi que le délicieux goûter de fin de journée.

Intervention de la Gendarmerie

Le mardi 13 décembre, la gendarmerie de Louvres est venue dans la classe de CM1/CM2 de Madame **CHARLET**. Au cours de cette intervention, les enfants ont été sensibilisés au harcèlement, au cyberharcèlement ainsi qu'au respect à la loi.

Les enfants ont pu découvrir par exemple les notions d'infractions, de délits ou de crimes ainsi que leurs différences. A la fin de cette intervention, les élèves ont pu questionner les gendarmes sur leur métier et leurs missions auprès de la population.

La journée de Noël

Cette année encore, le Père Noël est passé rendre visite aux élèves de l'école maternelle des Hirondelles. Il était très attendu... Les enfants, avant de recevoir leurs cadeaux, ont chantonné quelques chants traditionnels pour donner du courage au Père Noël avant sa tournée.

Les plus grands, pendant ce temps, se sont rendus au cinéma pour assister à la projection du dessin animé

«Le chat Potté 2».

Nos remerciements à la mairie qui n'oublie jamais de gâter nos élèves.

Spectacles de Noël

Le vendredi 1er décembre, la troupe « Princesse Moustache » est venue jouer son spectacle « Rudolph, un conte musical de Noël » Les enfants des classes maternelles, CP et CE1 ont beaucoup apprécié les chants et les personnages. Ce fut un moment très sympathique.

Le vendredi 16 décembre, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, ont pu assister à leur tour à un spectacle de magie et d'illusion. Les élèves ont pu découvrir des tours de magie étonnantes. Ils étaient ravis et sont ressortis avec pleins d'étoiles dans les yeux !



Sortie à l'Espace Germinal

Les classes de PS/MS, GS, GS/CP et CP se sont rendues le 23 janvier à l'Espace Germinal de Fosses pour assister à la représentation de danse contemporaine « Dans ce monde » Un spectacle original où les rythmes des musiques du monde se mélangeaient aux couleurs et à la danse.



Claire DINTZNER

CENTRE DE LOISIRS

Pour commencer, l'équipe d'animation se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Les vacances de Toussaint sont les premières vacances de l'année scolaire.



Nous avons eu la première semaine une trentaine d'enfants et une vingtaine la deuxième. Comme chaque année, le thème des vacances était Halloween. Les enfants ont confectionné de très jolis photophores, des mobiles pour suspendre dans la garderie et des décorations pour mettre sur les fenêtres. Nous avons décoré la porte d'entrée du centre avec des monstres et des fantômes.



Les vacances de Noël

Le centre était ouvert la première semaine avec un effectif de 20 enfants. Sur le thème de Noël, les enfants ont confectionné de jolies décorations pour le sapin, des mobiles pour le centre de loisirs, des ornements pour la table.



Les Mercredis au Centre de Loisirs

Les mercredis, les enfants inscrits au centre arrivent entre 7h15 et 9 heures.

Le matin, ils jouent entre eux dans les coins : voiture, cuisine, train, poupée, jeu de société.



Vers 9h30, nous commençons les activités manuelles ; parfois les enfants de primaire vont dans le gymnase couvert faire du sport avec François et Christophe.

Anne SILVA

RAPPEL DES HORAIRES POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Matin : 7h15 - 8h20 - Soir : 16h30 - 18h55

Les mercredis et vacances scolaires

7h15 – 18h55

Les enfants doivent arriver avant 9 heures et avoir quitté le centre à 18h55.

Nous vous rappelons qu'il est important d'inscrire vos enfants via le portail famille pour toutes réservations cantine, périscolaire, mercredis et vacances

VIE EN SOCIÉTÉ

Campagne électorale chez les Hirondelles.

Le 7 octobre 2022, a eu lieu l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École.

Après dépouillement, 162 suffrages ont été exprimés pour un taux de participation de 47,37%.

Ainsi, l'association « Parents villeronnais » a totalisé 80 votes en sa faveur et obtenu 5 sièges.

Quant à l'association « Les Hirondelles de Villeron », elle a engrangé 82 votes et obtenu 6 sièges.

Pour rappel, il y a autant de représentants de parents d'élèves que de classes dans l'établissement.



Ces derniers siègent au Conseil d'École, qui entre autres, vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école, fait des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement.

Les représentants des parents d'élèves sont donc pleinement associés à la vie de l'école, afin de faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

A Villeron, nous avons la chance de pouvoir compter sur deux associations, qui ont à cœur de s'investir, en organisant des événements tout au long de l'année.

La municipalité continuera d'entretenir cette richesse en soutenant et accompagnant leurs différents projets.

Benoît BAZIER

Armistice du 11 novembre 2022

Cette année encore, la commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée devant plusieurs dizaines de citoyens avec des préconisations sanitaires allégées et des conditions climatiques qui n'ont pas terni cette cérémonie.

Cette journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, rend hommage à tous les « Morts pour la France »

En tant que Maire de la commune, j'ai procédé à la lecture du message rédigé en l'honneur des Anciens combattants, puis j'ai cité les noms des combattants morts pour la France en 2022 et lors de la guerre de 14/18.



S'en est suivi un dépôt de gerbe au pied du monument, ainsi que la minute de silence lorsqu'a retenti la Sonnerie aux morts.

Vous lirez ci-après un extrait du discours proposé par Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

« Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté.



C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécus.

Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République.

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le Maréchal des logis chef Adrien QUELIN et le Brigadier-chef Alexandre MARTIN. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Vive la République !

Et vive la France ! »

Dominique KUDLA

Repas de fin d'année élus, salariés et enseignants

Face aux difficultés depuis mars 2020 à mettre en place le repas de fin d'année où étaient conviés les retraités de la commune, les salariés et les élus, nous avons été amenés à ne plus proposer ce moment convivial et d'augmenter le bon d'achat destiné aux anciens. Toutefois, nous avons reconduit cette prestation à une échelle plus réduite afin de remercier les salariés, enseignants et élus pour leur esprit de corps et l'engagement de tous pour faire face au Covid et à l'arrivée massive de nouveaux administrés et améliorer la qualité de vie du village.



Ce fut un moment de convivialité fort sympathique qui nous a également permis de saluer le départ de notre agent technique Monsieur **Umberto MADEIRA**.



Dominique KUDLA

Passage du Père Noël

Ce lundi 12 décembre, l'atmosphère n'est pas vraiment studieuse à l'école des Hirondelles.

Les chuchotements se font de plus en plus entendre et une véritable enquête se mène d'une classe à l'autre : l'affaire est prise très au sérieux !

Selon les témoins, on aurait entendu des tintements de grelots dans les couloirs. Certains auraient même aperçu une silhouette, vêtue d'un long manteau rouge et blanc, passer par la cour de récréation.



Le suspense était à son comble lorsque le dénouement se produisit, par l'ouverture de la porte d'une des classes. C'est bien lui ! Le Père Noël est venu commencer sa tournée chez les Hirondelles, fidèle à la tradition.



Il s'est prêté bien volontiers aux séances photos avec les petits Villeronnais qui ont ensuite déballé leurs cadeaux découvrant divers jeux en bois. Très occupé en cette fin d'année, le vieux bonhomme est reparti non sans faire un dernier signe à tous, n'oubliant pas d'emporter les nombreux dessins offerts par les enfants.

Un grand merci au Père Noël qui, cette année encore, a ravi les Hirondelles par sa présence.



Benoît BAZIER

Fête de fin d'année à l'école

Le vendredi 16 décembre, à la veille des vacances, les petits Villeronnais ont eu droit à un avant-goût des festivités de Noël.



Les lutins des associations « Parents Villeronnais » et « Les Hirondelles de Villeron » ont uni leurs forces pour offrir un agréable moment de convivialité au sein du tennis couvert.



Toute la magie de Noël était au rendez-vous, pour le bonheur de tous : l'odeur du chocolat chaud, des pâtisseries colorées à foison, des ateliers lecture de contes, dessins et jeux de société.

Bien sûr, le Père Noël n'a pas pu s'empêcher de faire une apparition en « Guest Star », pour quelques séances photos avec les enfants. Le goûter s'est terminé par le tirage de la tombola, qui a permis à quelques chanceux de remporter les ballotins de chocolats mis en jeu. C'est donc un grand succès pour cet événement commun, qui nous l'espérons, sera réitéré.

Benoît BAZIER

Cérémonie des vœux du Maire

Comme dans la grande majorité des communes, les vœux du Maire ont enfin pu faire leur retour le vendredi 13 janvier, à la salle polyvalente.

Devant les responsables politiques locaux, les représentants des corps constitués, les acteurs économiques et associatifs, Monsieur le Maire a ouvert la cérémonie en invitant les personnes présentes à découvrir un film projeté qui reprend les temps forts de l'année.

Ce dernier montre également aux acteurs institutionnels le lien direct entre les subventions accordées et les projets réalisés ou en cours.



Chacun a donc pu mesurer les efforts constants de la municipalité en termes de nouvelles infrastructures et de modernisation pour améliorer la qualité de vie du village.

Ensuite, **Dominique KUDLA** a déroulé son discours, non sans reprendre les problématiques locales, bien souvent conséquences d'une politique nationale hors sol depuis de trop nombreuses années, qui met en difficulté la population et fragilise les équilibres.

Ce discours a été suivi d'une remise de médaille à l'effigie de la commune, pour remercier Madame **Sylvie MORAT** qui œuvre depuis de nombreuses années en tant qu'élue, et qui a décidé de se retirer en province tout en continuant à militer pour la commune.



Ce fut aussi l'occasion de remercier Mesdames **Catherine BONNAY**, **Frédérique DOUY** et **Anne SILVA** qui répondent quotidiennement aux attentes des administrés et divers organismes ou services de l'état dans des périodes parfois compliquées.

Sylvie TERRIOT, infirmière libérale sur la commune qui nous a bien épaulés sur la gestion du Covid et des tests de détection a été associée à ce moment privilégié.

Enfin, pour poursuivre ce moment de rencontres et d'échanges, un verre de l'amitié a été servi.

Benoît BAZIER



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La police intercommunale dote les agents de caméras individuelles

La police municipale mutualisée des communes de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France équipe ses agents d'une caméra individuelle fixée sur l'uniforme au niveau du torse permettant d'enregistrer le son et l'image d'une intervention.

17 communes sont concernées par cette police municipale mutualisée, dont la commune de Villeron.

Finalités du traitement

Ces traitements ont pour finalités :

1. La prévention des incidents au cours des interventions des agents de police municipale.
2. Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.

Durée de conservation des images

1 mois à compter du jour de leur enregistrement, hors le cas où des enregistrements sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire.



Les destinataires des données personnelles

Peuvent accéder aux données, dans la limite de leurs attributions respectives et leur besoin d'en connaître :

- Le responsable du service de la police municipale.
- Les agents de police municipale individuellement désignés et habilités par le responsable du service.

Seules ces mêmes personnes peuvent procéder à l'extraction de données, pour les besoins exclusifs d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire.

Peuvent être destinataires de tout ou partie des données, dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire :

- Les officiers et agents de police judiciaire de la police nationale et de la gendarmerie nationale;
- Les agents des services d'inspection générale de l'État ;

Responsable du traitement des images

Les droits d'information, d'accès et d'effacement prévus aux articles 70-18 à 70-20 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'Information, aux Fichiers et aux Libertés, s'exercent directement à l'attention de Monsieur KUDLA Dominique Maire de la commune de Villeron à l'adresse suivante :

25, rue Saint Germain - 95380 VILLERON

ou par courriel auprès de l'adresse générique police@roissypaysdefrance.fr

Toutefois, cet accès peut être refusé pour les motifs suivants : sûreté de l'État, défense, sécurité publique, lors d'une instruction judiciaire en cours ou pour protéger le secret de la vie privée d'autres personnes.

Afin d'éviter de gêner des enquêtes et des procédures administratives ou judiciaires et d'éviter de nuire à la prévention ou la détection d'infraction pénale, aux enquêtes ou aux poursuites en la matière, les droits d'accès et d'effacement peuvent faire l'objet de restrictions en application des 2° et 3° du II et du III de l'article 70-21 de la même loi. La personne concernée par ces restrictions peut exercer ses droits auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) dans les conditions prévues à l'article 70-22 de la même loi.

CNIL, 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

Une réclamation, en ligne ou par voie postale, peut être adressée à la CNIL si une personne concernée estime, après avoir contacté la commune, que ses droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.

LA SEMAINE DU



Jardin
DURABLE



DÉCHÈTERIES
LOUVRES
SARCELLES

17 & 18
MARS

DÉCHÈTERIES
BOUQUEVAL
GONESSE

24 & 25
MARS

14

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner



TRAVAUX

Comme évoqué dans l'éditorial, nous avons été amenés à agrandir à nouveau l'école et le centre de loisirs.

Pour ce dernier agrandissement, nous avons fait procéder à la destruction de l'ancienne salle des fêtes plus que vétuste et située dans l'enceinte de l'école. Les travaux ont pris du retard, mais une nouvelle classe a pu être mise en service dès le 3 janvier afin de satisfaire à l'envie d'une enseignante, le neuf fait toujours son effet.

C'est une construction qui répond à toutes les exigences au niveau économie d'énergie. Elle pourra également, si le besoin se faisait sentir, supporter une surélévation.

Pour poursuivre sur les travaux, la résidence Emile LECERF, située dans la partie sud de la ferme, réalisée par Monsieur **Arthur BRAS** constructeur promoteur est bien avancée, les premiers appartements devraient être livrés fin juin.



C'est une belle réalisation.

Ce projet a nécessité des travaux d'enfouissement rue de l'Ormet sur près de 350 mètres afin d'alimenter en basse et moyenne tension les deux nouveaux immeubles. Nous en avons profité pour mutualiser ces travaux afin d'enterrer tous les réseaux aériens dans cette rue et démonter à terme les poteaux supportant tous ces réseaux dans le courant de cette année lorsque les riverains auront été raccordés sur le réseau souterrain.



Compte tenu de la complexité du réseau enterré, il a fallu sur certains secteurs faire appel à une aspiratrice excavatrice pour ne pas créer de désordres.

INFOS COMMUNALES

Mairie de villeron

25, rue Saint-Germain - 95380 VILLERON
Tél. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20
contactvilleron@roissy-online.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 18 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi : 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00
**Fermé au public le MARDI,
le JEUDI matin et le SAMEDI**

Décès

- Monsieur ANTUNES Philippe
Décédé le : 10 novembre 2022 à l'âge de 55 ans
- Monsieur FIGUEIREDO RODRIGUES Antonio
Décédé le : 05 décembre 2022 à l'âge de 70 ans

VIE ASSOCIATIVE



Jeu, Set et Match !...

Nos trois sections ont bien repris leurs activités avec un nombre de licenciés resté stable dans son ensemble.

Le fait marquant de ce premier trimestre est la reprise du tournoi interclubs de badminton.

Après trois ans sans tournoi, chaque club participant était impatient de se retrouver.

Six clubs ont répondu présent, Marly la ville, Le Mesnil Amelot, Moussy le neuf, Othis, Saint Witz et Villeron.



Le tournoi a commencé en décembre 2022 à Saint-Witz et finira en mai 2023 à Villeron. Entre-temps, Marly recevra en janvier 2023, Le Mesnil Amelot en février 2023, Othis en mars 2023 et Moussy le neuf en avril 2023.

A l'heure où j'écris ces lignes, deux tours se sont déjà déroulés à Saint-Witz et Marly la Ville.

La plupart des représentants de la section ont donc fait leurs premiers pas en compétition.

Les résultats ne sont pas encore là, mais ils ne se découragent pas et prennent tous l'expérience nécessaire pour progresser.

Le deuxième fait manquant, c'est aussi la reprise du tournoi interclubs de tennis.

Nous avons aussi sept clubs participants, Vémars, Moussy le neuf, Moussy le vieux, Compans, Roissy en France et Villeron.

Villeron par manque de licenciés s'est associé à Roissy pour former une équipe.

La moitié des matchs du tournoi ont déjà eu lieu.

Pour la section mosaïque, l'activité créative est toujours présente. Dommage que le jour du partage de la galette, la moitié des adhérentes étaient retenues par d'autres obligations.

En conclusion, l'ensemble du bureau de l'ASL Villeron se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2023.

Cyrille GUILLAUME



VIE ASSOCIATIVE

R.E.V.E.S.

Fête du potiron – Samedi 29 Octobre 2022

Devenu un incontournable de nos manifestations, la fête du Potiron, suscite toujours autant d'enthousiasme.

16

C'est ainsi que dès l'après-midi se sont retrouvés petits et grands pour confectionner cette bonne soupe mais également participer à la décoration des lieux.





Cette année la récolte a été plus modeste et nous avons dû faire quelques courses supplémentaires afin de pouvoir cuisiner suffisamment de soupe pour tous.

Le soir venu, chacun est arrivé habillés sur le thème de la soirée soit « Halloween » soit en orange et noir, et il ne fallait surtout pas oublier son bol et sa cuillère.

Mais pour commencer les festivités, les adhérents de REVES se sont retrouvés autour d'un apéritif servi par nos serveurs dévoués qui ensuite ont distribué la majestueuse soupe au Potiron et pour finir son dessert tout aussi coloré.

Ensuite, la soirée s'est poursuivie au rythme endiablé et des effets spéciaux de notre cher DJ Pierre.

L'ambiance était des

plus conviviale et des plus plaisante ce qui nous a valu de nous coucher un peu tôt le matin.

Tous nos remerciements à celles et ceux qui ont donné quelques heures de leur temps pour la réussite de cette soirée.

Merci à la municipalité.

Rendez-vous à l'automne prochain et pensez à semer les graines de potiron, en espérant que celles-ci soit plus prolifiques !



Marché de Noël – Novembre 2022

Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler notre marché de Noël pour des raisons de sécurité.

Nous vous rappelons que nous sommes tous des bénévoles et qu'en conséquence nous ne pouvons assurer le marché de Noël que si toutes les conditions sont réunies.

Or, la présence des Roms dans le bois a fait que nous n'étions pas sereins pour maintenir une telle manifestation.

Galette – Dimanche 22 Janvier 2023

Voilà 2 ans, que notre galette n'avait pas pu se faire compte tenu du Covid.

C'est ainsi que par cet après-midi qui n'était pourtant pas très chaud, nous nous sommes retrouvés nombreux pour partager un moment convivial.

Bien entendu, les galettes étaient les ingrédients principaux accompagnés de son petit verre de cidre traditionnel.

Nous avons pu alors assister au couronnement de quelques rois et reines.

Ensuite, nos joueurs invétérés se sont dispartchés autour des jeux que ce soit pour une partie de Belote, de Triomino, de Rummikub, de Puissance 4 Advance et bien d'autres encore.



Ces moments de partages et d'échanges sont toujours aussi appréciés car parfois notre rythme quotidien ne nous permet pas de prendre le temps de jouer.

Ainsi chacun a pu repartir riche de nouvelles rencontres en ayant trouvé son compte et son plaisir.
Merci à la municipalité de nous avoir ouvert la cantine scolaire pour permettre cet agréable moment.

Clarinda DIAS

Prochaines dates

11 Mars 2023 – Soirée Carnaval*

4 Juin 2023 – Brocante

23 Avril 2023 – Repas Cabaret*

29 Juin 2023 – Assemblée Générale*

Nos coordonnées associationreves95@gmail.com ou 06.35.13.32.56

**réservé aux adhérents*

VIE ASSOCIATIVE



CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



Après des vacances où chacun de nous a profité du soleil, nous avons repris avec plaisir nos réunions du lundi,

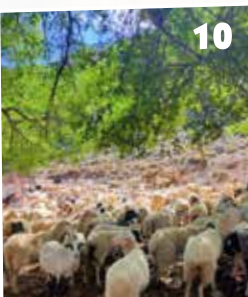
En septembre, 18 adhérents sont partis pour la CRETE, la plus grande île de Grèce (photo-1) où nous sommes arrivés sous le soleil et la chaleur. (photos-2). Une journée de visite dans les alentours et de plage dans une mer chaude. Notre 1ère grande excursion SANTORIN (photos-3,4 et 5) avec des escaliers interminables. Ile de Santorin se situe au nord de la Crète, c'est une île volcanique entourant une caldeira colossale remplie par la mer, formée lors d'une éruption volcanique il y a presque 3500 ans. Les villages se trouvent au sommet de la falaise.



Nous avons visité, avec beaucoup d'émotion l'île de Spinalonga ou encore l'île des Lépreux. A l'origine, c'est un petit îlot rocheux de 8,5 ha. Une forteresse avait été édifée dès l'antiquité. C'est sur les vestiges de l'ancien bastion que les Vénitiens édifièrent leur propre place forte en 1579. Plus tard sous l'occupation turque, l'îlot fut converti en colonie ottomane.



En 1903 l'îlot fut affecté à l'accueil des Lépreux qui sévissaient en grand nombre à l'époque. Les lépreux ont construit des maisons, un hôpital, une chapelle, un cimetière, des jardins. En 1939 une route fut même aménagée. Après que le traitement fut trouvé pour soigner la lèpre, l'îlot fut vidé de ses occupants en 1957, sans laisser la possibilité aux Lépreux de choisir, certains furent récupérés par leurs familles mais d'autres, malheureusement, se retrouvèrent à l'hôpital où bien sûr ils n'étaient pas libres comme sur l'îlot où ils avaient une vie normale. Les bâtiments sont en cours de réfection après avoir été abandonnés pendant plusieurs décennies (photos-6 et 7).



Une visite dans les terres en land rover (photo-8) et rencontre des crétois, de très beaux paysages avec une végétation d'oliviers intense (photos-9) un mur romain, une bergerie où nous avons pu acheter du fromage et des olives (photos-9,10 et 11) des moulins (photo-12) Journée très agréable avec un excellent repas copieux.



13



14

Une visite au marché d'Héraklion avec des fruits et légumes magnifiques et pas chers (photos-13) et une soirée crétoise avec des danses, des chants au son de la lyre et du bouzouki et des plats traditionnels. Et la dernière photo au moment de notre départ de l'hôtel. (photo-14).



12

Chantal MASOYER



A

En octobre, une sortie au cinéma pour aller voir le film « La belle course » film réalisé par Christian CARION avec Line RENAUD et Dany BOON qui a bien plu à nos adhérents,

Nous avons décidé en collaboration avec l'association «REVES» d'organiser un loto un dimanche permettant aux adhérents en activité de se joindre à nous dans la salle polyvalente. Cette initiative a été très appréciée, et certains de nos adhérents ont pu repartir heureux avec leurs lots gagnés, de très nombreux lots étaient proposés, entre autres, télé, jambons, tablettes, imprimantes, trancheuse et tableau - tableau réalisé par Daniel, artiste peintre de renom.

A cette occasion nous ne manquerons pas de remercier **Sylvie TERRIOT** notre infirmière, qui nous a remis gracieusement pour le loto, une imprimante et un lot de bouteilles, Le paradoxe, c'est qu'elle a, avec un carton plein, gagné un de ses propres lots, qu'elle a de suite remis en jeu. Nous la remercions pour sa générosité, (photos-A) qui a fait une heureuse gagnante,



B



C

Et en novembre, il a été fait une visite dans un lieu plein de mystère, il s'agit du Musée « Le Cachot » à Senlis, est non seulement une boutique médiévale et salon de thé date de 1249 avec des spécialités uniques, mais c'est surtout une cave où ont été trouvés deux trésors archéologiques en 2009. Des découvertes mystérieuses présentées dans la cave-musée romane (XIIe siècle) lors des travaux, révèle des vestiges archéologiques du XIIIe et du XVIIe siècle (un puits avec poteries intactes du XIIIe, et un cachot derrière un mur du XVIIe siècle). Il est aujourd'hui classé dans les sites touristiques incontournables du département pour sa visite historique contée.» (photos-B et C)

Comme tous les ans, l'arrivée du Beaujolais nous a donné l'occasion de la fêter autour d'un repas agrémenté de cochenaillies. (photos-D et E)

Les anniversaires fêtés nous donnent toujours le plaisir de déguster ce que chacun de nous exécute en pâtisserie pour ce moment, et nous ne manquons pas de faire un petit clin d'œil à Madée et Léone qui ont rejoint le clan des septuagénaires, (photos-F et G)



F



G

Il a été proposé pour 2023, un voyage à Malte, qui a remporté un vif succès, puisque nous avons enregistré 35 participants curieux de visiter ce pays.

Pour terminer cette année 2022, les responsables du

Club nous ont conviés à partager un déjeuner à l'Auberge de Fontaine à Fontaine Chaalis, cadre toujours agréable, et ce dans une très bonne ambiance, (photos-H), et pour clore ce moment convivial nous nous sommes retrouvés à la Maison des Associations autour d'un verre de champagne et sommes repartis avec une boîte de chocolat offerts par «le bureau», (aide de Daniel et de Joseph photo-I)

Christiane JACQUES



D



E



H



I

19



MERCI !

Le ras le bol des Villeronnais.

Quelques citoyens, le 28 janvier au soir grâce à l'appui des réseaux sociaux, ont lancé un appel à rassemblement des Villeronnais ce dimanche 29 janvier 2023, à 13 heures, place Jean GOLINELLI.

Objectif affiché, montrer et manifester le mécontentement face à la présence du camp de Roms dans le bois de Villeron, aux dégradations et nuisances engendrées depuis plus de trois mois.

Malgré les délais très courts, et un horaire peu adapté, c'est ainsi qu'environ 100 Villeronnais ont bravé le froid ce dimanche pour répondre à l'appel à manifestation.

Le groupe est parti de manière pacifique en procession vers l'entrée du bois, afin de se positionner de manière visible et montrer aux « intrus » que leur présence n'est plus souhaitable sur la commune, surtout s'ils continuent les dégradations et pollutions du bois.

Une délégation a réussi à discuter avec ce qui peut s'apparenter au responsable du camp, ce dernier s'est engagé à ne plus être là, d'ici 1 semaine => affaire à suivre, d'autant qu'une décision de justice est attendue pour le jeudi 02 février 2023.

Les élus de la commune de Villeron, solidaires de cette manifestation de mécontentement, invite toutefois la population à la prudence et à la mesure lors de ce genre de face à face.

Christophe DUPUIS

Merci à nos administrés qui, par leur action, ont soutenu l'action de la Municipalité, la Police municipale, la Gendarmerie et la Préfecture.

Pour la plupart ils subissent en direct l'action négative et polluante de cette population sans foi ni loi.

Leur feux à proximité de l'école et d'habitations toutes proches rendent dérisoire la soi disante chasse au CO2 préconisée par les écologistes de salon.

Dominique KUDLA

